



HAÏTI — TÉMOIGNAGES DES PDI_s

(Raisons de choix de se réfugier dans des sites plutôt que les familles d'accueil, conditions de vie dans les sites, propositions des PDI_s sur l'amélioration de leur situation)

JUILLET 2023



DTM
MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS

Crédit photo de couverture : Vue d'extérieur sur un site dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince
© OIM, Avril 2023

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires. L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

© 2023 Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

La citation suivante est requise lors de l'utilisation des données et informations incluses dans ce rapport : « Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), juillet 2023, Témoignages des PDIs. OIM, Haïti » Pour plus d'informations sur les termes et conditions des rapports et des produits d'informations DTM, veuillez consulter : <https://dtm.iom.int/terms-and-conditions>

Ces activités DTM ont été soutenues par :



SOMMAIRE

Résumé, Définitions clés	4
Introduction, Méthodologie	5
Raisons pour lesquelles lors de leur premier déplacement les PDIs se déplacent vers des sites spontanés plutôt que dans des familles d'accueil	6
Raisons pour lesquelles les PDIs quittent les familles d'accueil pour s'installer dans des sites	7
Conditions de vie dans les sites	8
Propositions d'amélioration par les PDIs, Conclusion	9

RÉSUMÉ

L'objectif de ce rapport est de renforcer la compréhension de la situation de déplacement dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPP) à partir des témoignages des personnes déplacées internes (PDI) résidant dans différents sites spontanés. Ces témoignages ont été collectés à travers des entretiens individuels réalisés du 21 au 25 juillet 2023. Les informations recueillies fournissent un aperçu qualitatif sur les facteurs qui influencent leur choix de vivre dans des sites spontanés, sur leurs conditions de vie dans ces sites, les dynamiques de solidarité qui s'y développent, ainsi que sur les propositions des PDI sur les assistances à leur apporter.



DÉFINITIONS CLÉS



Personnes Déplacées Internes: Personnes qui ont été forcées ou contraintes à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat.



Retourés anciennes PDI: Personnes qui étaient auparavant des PDI et qui sont ensuite retournées dans leur lieu de résidence habituel (pas nécessairement dans l'abri d'avant déplacement). Il est à noter que la notion de la durabilité de ces retours n'est pas mesurée à travers ces évaluations et nécessitent des études spécifiques.



Sites Spontanés: Les sites spontanés sont des endroits où les personnes déplacées s'installent sans aucun soutien ou assistance préexistant.



Communauté hôte et famille d'accueil: Dans le cadre de ce rapport, une famille d'accueil est considérée comme une famille accueillant les personnes déplacées en son sein, contrairement aux personnes déplacées installées dans des sites spontanés. Une communauté hôte est constituée de toute la population locale d'une localité accueillant les PDI, que ce soit dans des familles d'accueil ou dans des sites.



Un site installé dans une école dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince © OIM, juillet 2023

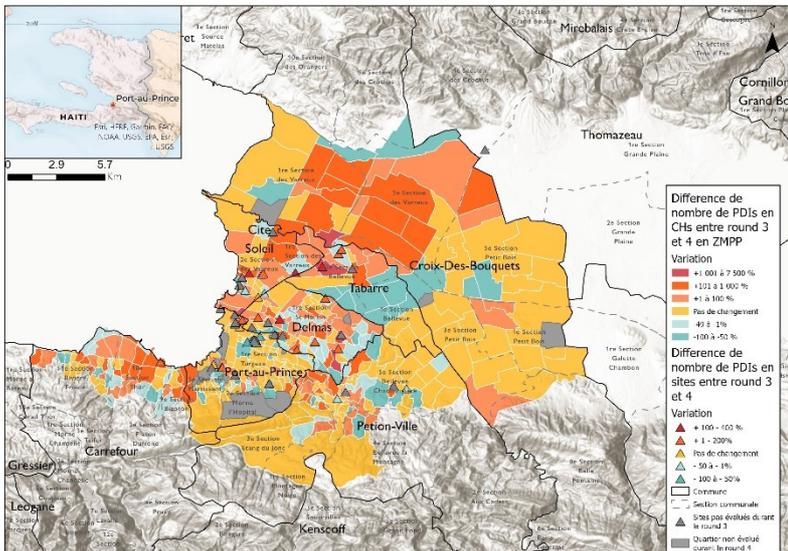
INTRODUCTION

Ce rapport constitue un complément essentiel aux rapports quantitatifs déjà publiés par la DTM dans le cadre de la quatrième phase des évaluations des sites et quartiers dans la ZMPP : [fiche d'information sur la situation de déplacement dans le département de l'Ouest](#), [Cartographie détaillée de la situation de déplacement dans la ZMPP](#).

Les résultats quantitatifs du round 4 ont démontré une tendance des PDI à quitter les familles d'accueil pour s'installer dans des sites. En effet, pendant que le nombre total des PDI dans la ZMPP n'a pas augmenté significativement depuis la fin de l'année 2022 (voir graphique 1 dessous), leurs lieux d'accueil ont beaucoup évolué (carte 1 et graphique 2). A la fin de l'année 2022, seulement 25 pour cent des PDI étaient installés dans des sites pendant qu'au mois de juin 2023 ce pourcentage est passé à 45 pour cent, soit près de la moitié des PDI désormais installés dans des sites (graphique 2). Etant donné que le nombre des PDI n'a pas augmenté de manière importante, ces résultats indiquent donc que les mêmes PDI auparavant accueillis en familles d'accueil se déplacent pour s'installer dans sites où les conditions de vie sont très précaires et les personnes y sont exposées à des risques de protection plus importants.

Ce rapport vise à approfondir la compréhension de cette tendance à travers des témoignages des PDI issues des entretiens ouverts.

Carte 1. Variation des PDI dans les quartiers et sites entre les rounds 3 et 4



MÉTHODOLOGIE

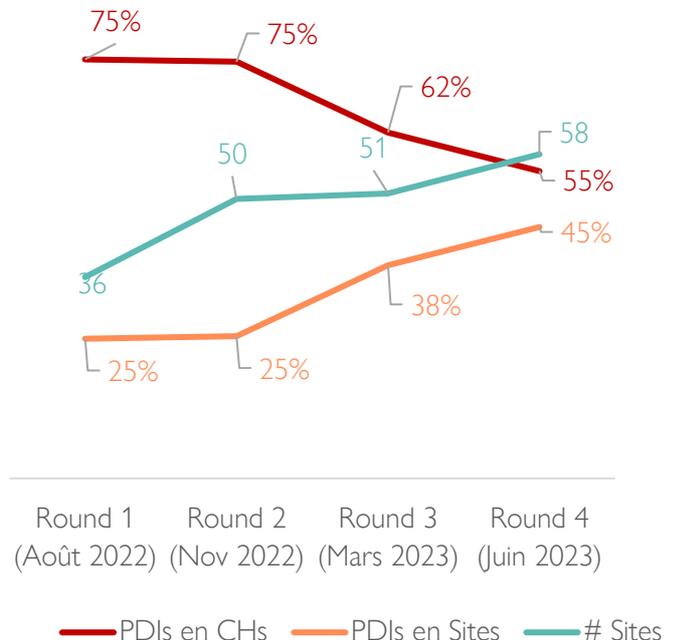
Des entretiens ouverts ont été menés dans des sites ayant connu des augmentations importantes de nombres des PDI qui y sont installées. Ainsi, 8 sites ont été ciblés et 34 chefs de ménages déplacés qui y sont installés ont été interviewés. Les entretiens ont été réalisés en personne par les équipes de la DTM.

Il convient de noter que ce rapport offre un aperçu approfondi des expériences des PDI interviewées, et ne prétend pas représenter l'ensemble de la population des PDI dans la ZMPP. Cependant, les enseignements tirés de ces témoignages peuvent fournir des informations précieuses pour orienter les politiques et les programmes visant à améliorer les conditions de vie des PDI et à répondre à la situation de déplacement de manière holistique.

Graphique 1. Évolution du nombre des PDI du round 1 au round 4



Graphique 2. Variation entre Round 1 et 4



RAISONS POUR LESQUELLES LORS DE LEUR PREMIER DÉPLACEMENT, LES PDIs SE DÉPLACENT VERS DES SITES SPONTANÉS PLUTÔT QUE DANS DES FAMILLES D'ACCUEIL

Cette section se penche sur les témoignages des PDIs qui ont préféré se réfugier dans des sites spontanés lorsqu'elles ont fui leur résidence, plutôt que d'aller vers des familles d'accueil. Il s'agit des PDIs qui sont parties directement s'installer dans des sites dès leur premier déplacement.

Ressources insuffisantes des familles hôtes

Certains individus ont directement opté pour un site estimant que leurs proches n'avaient pas de ressources nécessaires pour les accueillir. Pour la plupart, s'installer dans un site était censé être une situation temporaire en attendant de trouver les moyens pour partir en provinces (les autres départements du pays hors de la ZMPP).

« Les membres de ma famille n'ont pas de ressources nécessaires pour m'accueillir. En tant que membre de cette église, j'ai préféré me loger ici jusqu'à ce que je trouve de l'aide pour partir en province. Je ne vais jamais retourner dans ma zone de provenance » (Un chef de ménage installé dans une église dans la ZMPP)

« En tant que membre fidèle de cette église, je préfère loger ici. La plupart de mes amis et de ma famille vivent dans une seule petite chambre, ce qui ne permet pas d'accueillir quelqu'un d'autre » (Un chef de ménage installé dans une église dans la ZMPP)

« Pour nous, c'est une question de manque de moyens économiques. Nos familles ne pourraient pas nous soutenir financièrement » (Une cheffe de ménage dans un site dans la ZMPP)

Sentiment de solidarité en site

Certaines PDIs préfèrent la vie dans les sites spontanés en raison d'un certain sentiment de solidarité, notamment car les PDIs installées dans un site proviennent le plus souvent de la même localité de provenance.

« Je suis membre de cette église, donc la meilleure option pour moi était de venir ici. Lorsque tu habites chez quelqu'un, il ne te respecte pas. En arrivant ici, malgré nos différences, nous sommes obligés de rester ensemble en attendant qu'il se passe quelque chose pour nous » (Un chef de ménage installé dans une église dans la ZMPP)

« Je n'aime pas séjourner chez quelqu'un d'autre. En tant que membre de cette église, lorsque les affrontements ont commencé dans notre zone de résidence, notre pasteur a décidé de nous accueillir ici. Pendant la journée, beaucoup d'entre nous s'occupent de petites tâches individuelles, mais la nuit, nous sommes tous réunis pour passer la nuit ensemble » (Une cheffe de ménage dans une église dans la ZMPP)

Proximité géographique avec la zone de provenance

Il y a des PDIs qui ont choisi de se rendre dans un site spontané, car il était l'endroit le plus proche de leur provenance. Ces personnes ont estimé ne pas avoir des proches ailleurs, chez qui ils pouvaient se réfugier.

« Nous avons choisi ce site car nos proches résidents tous dans cette zone. Nous ne voulions pas nous éloigner de notre zone » (Un chef de ménage dans un site dans la ZMPP)

RAISONS POUR LESQUELLES LES PDIs QUITTENT LES FAMILLES D'ACCUEIL POUR S'INSTALLER DANS DES SITES SPONTANÉS

Cette section présente les témoignages des PDIs qui s'étaient d'abord réfugiées chez des familles d'accueil lors de leur premier déplacement (contrairement aux personnes évoquées dans la section précédente), avant de décider de les quitter pour s'installer dans des sites spontanés.

Ressources insuffisantes des familles hôtes

Certaines PDIs ont quitté les familles où elles étaient accueillies en raison de manque de ressources de ces familles de les accueillir plus longtemps.

« Nos familles n'avaient pas beaucoup d'espace ni de moyens de nous héberger longtemps ou de nous soutenir financièrement. Nous avons donc dû les quitter pour venir dans cette église » (Un chef de ménage déplacé dans une église de la ZMPP)

«Moi j'ai 5 enfants, je m'étais réfugiée chez ma sœur. C'était déjà très difficile pour elle qui n'avait pas beaucoup d'espace, et elle a 3 enfants qu'elle arrivait à peine à nourrir et moi je n'avais pas un sou en poche. Nos enfants ont commencé à se disputer à cause de la nourriture et parfois pour un rien. Alors ma sœur n'en pouvait plus, et moi non plus. J'ai donc dû venir vivre ici dans ce site » (Une cheffe de ménage déplacée dans un site de la ZMPP)

Problèmes de cohésion sociale

Les témoignages des PDIs mettent en évidence plusieurs facteurs liés, dans une certaine mesure, à la cohésion sociale, qui les ont poussées à quitter les familles d'accueil pour s'installer dans des sites. Ces facteurs ont poussé ces PDIs à rechercher des environnements plus harmonieux et solidaires malgré les mauvaises conditions dans les sites.

« On sait qu'on mène une vie très difficile dans ce site mais au moins il n'y aura plus personne pour nous lancer de mauvais propos, des injures et des humiliations » (Un chef de ménage installé dans un site dans la ZMPP)

« J'ai quitté la famille d'accueil en raison du mauvais traitement que j'ai reçu de leur part. Ici, c'est mon église et je préfère y rester en attendant de trouver de l'aide. Malgré de nombreux problèmes auxquels nous sommes confrontés, tels que le manque d'espace pour se laver ou cuisiner, nous sommes obligés de rester ici jusqu'à ce que Dieu intervienne » (Un chef de ménage installé dans un site dans la ZMPP)

« J'ai dû quitter la famille d'accueil parce qu'il n'y avait pas d'harmonie entre nous. Comme dit un proverbe (en créole): "granmoun pa ret kay granmoun" (les adultes ne restent pas chez d'autres adultes). J'ai un ami qui fait partie de cette église et m'a suggéré d'y venir en attendant que les choses s'améliorent » (Un chef de ménage installé dans une église dans la ZMPP)

« Certains d'entre nous étaient chez des familles d'accueil, puis les ont quittées pour se réfugier dans cette école, à cause des disputes entre les enfants. Nous avons manqué de moyens économiques pour louer des maisons. Nous avons tout perdu » (Une cheffe de ménage installée dans une école dans la ZMPP)

CONDITIONS DE VIE DANS LES SITES

Cette section présente les différents témoignages des PDI sur leurs conditions de vie dans les sites où elles sont installées.

Insalubrité et difficultés sanitaires

Les PDI décrivent des conditions de vie précaires dans les sites, marquées par une promiscuité élevée, des problèmes d'assainissement et sanitaires : absence de latrines, des problèmes d'hygiène, absences des systèmes de collectes d'ordures, etc. Cette situation expose les PDI à des problèmes accrus de santé. Certaines PDI ont vécu des situations tragiques, témoignant de décès, notamment de la pneumonie chez les enfants. L'accès aux soins médicaux restent très limités dans des sites spontanés.

« C'est une expérience très difficile. La salubrité est mauvaise, il y a des microbes, pas de latrines. Nous dormons à la belle étoile, nous sommes tombés malades et avons vu des enfants mourir à cause de maladies, notamment de la pneumonie » (Un chef de ménage déplacé dans un site dans la ZMPP)

Stigmatisation et violences verbales

Les PDI sont confrontées à des formes de stigmatisation de la part de certains membres de communautés hôtes où leurs sites d'accueil sont installés.

« Nous subissons des insultes, de la maltraitance et des agressions verbales » (Un chef de ménage déplacé dans un site de la ZMPP)

« Nous avons vécu un véritable enfer. Les autres personnes nous accusaient d'être porteurs de maladies et nous insultaient en nous traitant de microbes et d'ordures. Ils utilisaient le nom de notre commune de provenance pour nous humilier » (Un chef de ménage qui était déplacé dans un site et qui est ensuite retourné dans sa zone de résidence)

Incertitude

« Pour moi, l'expérience est de se coucher à 22h, épuisé, et de se lever à 4h du matin pour prendre la rue sans savoir où aller »



Personnes déplacées installées dans un site dans la ZMPP
© DGPC, août 2023

PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE PAR LES PDI

Cette section présente les différentes propositions des PDI pour améliorer leurs conditions de vie qui se sont détériorées après leur déplacement.

Stabilité et sécurité

« Pour moi, il faudrait assurer la stabilité de la sécurité » (un chef de ménage déplacé dans un site de la ZMPP)

« Si nous avons la possibilité de quitter définitivement cette localité, nous le ferions immédiatement. Avec les gangs, nous ne serons jamais en paix » (Un chef de ménage déplacé dans un site de la ZMPP)

Accès aux Moyens de subsistance

« Il faudrait créer des opportunités pour chacun de gagner de l'argent et subvenir à ses propres besoins » (Une cheffe de ménage déplacé dans un site de la ZMPP)

« Honnêtement, je n'ai plus beaucoup d'espoir quant à un changement dans cette zone. Mais peut-être que si tout le monde avait un emploi ou d'autres moyens de gagner de l'argent, les choses pourraient s'améliorer » (Un chef de ménage déplacé dans un site)

Conclusion

Les différents témoignages ont mis en lumière les défis complexes auxquels sont confrontées les PDI: les conditions de vie insalubres, la promiscuité dans les sites, les problèmes sanitaires, la stigmatisation, la peur et l'insécurité sont des réalités qui impactent leur bien-être physique, émotionnel et social.

De plus, ces témoignages ont indiqué les raisons qui poussent de plus en plus de PDI à choisir de vivre dans des sites plutôt que dans des familles d'accueil, malgré les conditions de vie précaires dans ces sites.

Quelques recommandations découlent de ces témoignages :

- Il est crucial de mettre en place des mesures visant à améliorer la qualité de vie dans les sites spontanés : l'amélioration de conditions d'hygiène et assainissement, l'accès aux services de santé et la diminution de la promiscuité, sont notamment des priorités dans ces sites.
- L'assistance aux communautés hôtes pour renforcer leurs capacités d'accueil des PDI est tout autant cruciale. Ces communautés hôtes sont les premières à apporter l'assistance aux personnes déplacées mais leurs ressources sont très limitées. Les interventions humanitaires devraient de plus en plus inclure les communautés hôtes. Des interventions communautaires, permettant d'atteindre les PDI et les communautés qui les accueillent, sont à renforcer.
- Un besoin urgent de renforcer la cohésion sociale entre les PDI et les communautés hôtes est ressorti de ces différents témoignages. La détérioration de la sécurité crée de plus en plus un climat de suspicion et stigmatisation des personnes déplacées. Dans ce contexte, maintenir la cohésion sociale est d'une importance capitale.
- L'accès aux moyens de subsistance est ressorti comme une attente importante des PDI. Il faudrait continuer et renforcer les approches participatives et inclusives des PDI dans la conception des programmes d'assistance, permettant ainsi de mieux définir les activités qui répondent à leurs besoins et aspirations.

Vous pouvez consulter tous les produits d'information de la DTM à Haiti via le lien ci-dessous et contacter la DTM par email :

 DTM.IOM.INT/HAITI

 DTMHAITI@IOM.INT

